

## **Communiqué de presse**

### **Affaire Sperisen : la Suisse condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme**

La Cour européenne des droits de l'homme vient de condamner la Suisse dans l'affaire Erwin SPERISEN, comme cela a été rendu public ce matin à 10 heures sur le site internet de la Cour ([www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int)).

La Cour européenne a constaté que M. SPERISEN avait été victime, d'un tribunal dont « le manque d'indépendance et d'impartialité a été établi » de sorte que les décisions rendues contre lui par la Cour de justice du Canton de Genève le 27 avril 2018 et par le Tribunal fédéral le 14 novembre 2019 sont jugées contraires à la Convention européenne des droits de l'homme et devront être annulées.

Les avocats de la défense demandent en conséquence la libération immédiate de Monsieur Erwin SPERISEN, victime d'un acharnement judiciaire à son encontre et privé de liberté depuis plus de dix ans.

Une conférence de presse pour faire le point sur cette affaire se tiendra demain dans la matinée.

Les avocats de M. Erwin SPERISEN : Florian BAIER et Giorgio CAMPÁ

Pour plus d'informations :  
Florian Baier (076 524 07 17 et 022 312 52 50)  
Giorgio Campá (078 758 74 15)